

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 novembre dernier, 1893, de nommer MM. Thomas Parfit, Joseph Houle, Alexandre Côté et Pierre Mathias, commissaires d'écoles pour la municipalité de Sainte-Philomène d'Egan, comté d'Ottawa.

Délimitations de municipalités scolaires

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 5 décembre courant, 1893, de détacher de la municipalité scolaire de Deschambault, comté de Portneuf, la nouvelle paroisse de "Saint-Gilbert", et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Gilbert", avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 27 avril dernier, 1893.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1894.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 1er décembre courant, 1893, de détacher de la municipalité scolaire de "Eaton," comté de Compton, le territoire connu sous le nom de Sawyerville, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village de Sawyerville," avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 31 août (1892).

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain, 1894.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 11 décembre courant (1893), 1° de détacher de la municipalité scolaire des Îles de la Madeleine, comté de Gaspé, l'île "Ahrigh," et l'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Havre-aux-Maisons."

2° De détacher de la dite municipalité scolaire des Îles de la Madeleine, les îles "Wolfe," "Bryson," "Grosse Isle" et "Rocher aux Oiseaux," et les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Grosse Isle."

Ces érections de nouvelles municipalités ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 11 décembre courant (1893), de détacher de la municipalité scolaire des "Îles de la Madeleine," dans le comté de Gaspé, l' "Île Coffin," et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom d' "Île Coffin."

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).

Dissolution de la dissidence de Dundee, dans le comté de Huntingdon.

Ordre en conseil du 11 décembre 1893.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil d'ordonner, qu'attendu que les syndics dissidents de la municipalité de Dundee dans le comté de Huntingdon, ont laissé passer une année sans avoir une école, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et qu'ils n'ont pas mis la loi scolaire à exécution et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, et de déclarer que la corporation des syndics des écoles dissidentes pour la dite municipalité de Dundee, dans le dit comté de Huntingdon, est dissoute, et elle est par les présentes dissoute, en conformité au statut en tel cas fait et pourvu.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

LA REVUE CANADIENNE

Revue mensuelle paraissant le 12 de chaque mois, par livraison de 64 pages, ornée de gravures artistiques et de nombreux dessins dans le texte.

La REVUE CANADIENNE a atteint sa 29ème année de publication. Elle s'occupe de religion, histoire, littérature, poésie, beaux-arts, traditions populaires et bibliographie. Sa rédaction ne laisse rien à désirer.

Nous en recommandons fortement la lecture aux membres du corps enseignant. Le prix de l'abonnement est de deux piastres et demie par année.

BEAUCHEMIN & FILS

Propriétaires-administrateurs

256-258, RUE ST-PAUL, MONTREAL